

**RÉUNION DU BUREAU
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE CORSE**

LUNDI 27 JUILLET 2026

DÉLIBÉRATION

N°17/27-07-2026

OBJET :

PORT DE COMMERCE D'AJACCIO

OPÉRATION « RÉPARATION D'URGENCE DE LA JETÉE DE LA CITADELLE D'AJACCIO » : AUTORISATION DE LANCEMENT ET PROPOSITION DE PLAN DE FINANCEMENT

VU les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026, et notamment :

- L'article 5.3 - « *Compétences du Conseil d'administration* » ;
- L'article 5.4 - « *Délégation d'attribution du Conseil d'administration à d'autres instances de l'établissement public* », précisant que le Conseil d'administration peut déléguer au Bureau une partie de ses attributions pour une période et un objet déterminés ;

VU la délibération n°09/22-12-2025/9 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, portant délégation d'attributions du Conseil d'Administration au Bureau ;

Le Bureau, régulièrement convoqué, délibérant valablement en vertu de la délégation consentie par le Conseil d'administration ;

Le quorum étant atteint :

Nombre total de Membres élus du Bureau	:	16
Quorum	:	9
Nombre de Membres élus du Bureau présents	:	7
Nombre de Membres élus du Bureau ayant donné pouvoir	:	3
Nombre total de Membres élus du Bureau présents et représentés	:	10
Nombre total de votants	:	10
Adoption	:	10

Membres élus du Bureau présents :

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.
Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.
Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Karina GOFFI, Olivier VALERY, Stefanu VENTURINI.

Membres Elus Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.
Angèle BASTIANI à Charlotte TERRIGHI
Gilles GIOVANNANGELI à Gilles SIMEONI

Représentant des Professionnels : M.
Auguste GIOVANNI à Jean DOMINICI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-17_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

VU la loi n°2025-640 du 15 juillet 2025 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU le décret n°2025-1248 du 19 décembre 2025 pris pour l'application de la loi n°2025-640 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2025 relatif à l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026 ;

VU le Règlement intérieur de l'EPCI de Corse, adopté par délibération n°01/22-12-2025/1 du Conseil d'administration du 22 décembre 2025 ratifiée par délibération n°02/02-01-2026/19 du 2 janvier 2026, modifié par délibération n°04/26-03-2026/29 du 26 mars 2026 ;

VU l'installation du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, actée par délibération n°01/02-01-2026/18 du 2 janvier 2026 ;

VU la délibération n°03/02-01-2026/20 du 2 janvier 2026 prenant acte de la mise en place de la gouvernance actée lors de la séance d'installation du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse du 22 décembre 2025 ;

VU le contrat de concession du port de commerce d'Ajaccio octroyé depuis le 1^{er} janvier 2014 par la Collectivité de Corse, autorité concédante, à la CCI de Corse puis l'EPCI de Corse depuis sa reprise le 1^{er} janvier 2026, concessionnaire jusqu'en 2043, incluant la jetée de la citadelle d'Ajaccio dans son périmètre d'exploitation ;

VU le Chapitre II – Articles 12, 13 (illustré par le Plan Pluriannuel d'investissement - PPI figurant à l'annexe 5) et 14 du contrat de délégation de service public du Port de Commerce d'Ajaccio ;

CONSIDÉRANT le dossier technique de l'étude de Maîtrise d'Oeuvre au niveau de l'Avant-Projet (APD) intitulée " *Travaux d'urgence, de réparations, confortement et entretien de la jetée de la Citadelle* ", réalisée par le cabinet SOFID;

CONSIDÉRANT l'état de dégradation avancée de la jetée de la Citadelle d'Ajaccio ;

CONSIDÉRANT le coût prévisionnel global de l'opération de réparation d'urgence et le plan de financement initial proposé, et en particulier de sa première phase estimée à 1,8 M€ ;

CONSIDÉRANT que cette opération est soumise à la prise en considération puis à l'autorisation préalable et à l'avis conforme de la Collectivité de Corse, conformément aux dispositions contractuelles applicables ;

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Construite dans les années 1870 il y a 150 ans, la jetée de la Citadelle s'étend sur environ 800m jusqu'au môle croisière. Cet ouvrage permet de protéger directement le port de plaisance Tino Rossi, mais également le port de commerce et le fond de baie contre les houles principalement de Sud-Ouest.

Cet ouvrage est placé sous propriété de la Collectivité de Corse (CdC) depuis 2004.

L'ouvrage, particulièrement soumis aux effets des houles et du changement climatique, a subi des dégradations importantes au fil du temps et qui se sont accentuées par les dernières tempêtes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-999021967-20260727_17_27-07-2026-DEJ
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

De nombreux désordres, qui rendent la jetée fragile, sont identifiés et nécessitent des travaux de confortement. Aussi, des franchissements importants sont observés régulièrement et causent des dégradations matérielles conséquentes dans les ports précités.

La jetée ne joue aujourd'hui plus pleinement son rôle face aux vagues et aux phénomènes de submersion.

Seuls quelques travaux ponctuels ont eu lieu depuis 50 ans. Des études de diagnostic, régulièrement réalisées depuis 2010, ont fourni des préconisations convergentes de confortement.

Un projet de reprise complète de l'ouvrage est en réflexion. Cependant, ce projet majeur demande un temps d'étude important et ne pourra pas être réalisé avant plusieurs années.

C'est pourquoi, le premier objectif de l'EPCI de Corse est de mettre le plus rapidement possible le site en sécurité par la réalisation de grosses réparations et de confortement avant l'été 2027.

La priorité est donnée à la reprise des zones touchées qui risqueraient de céder et des zones de franchissements importants pour une première phase de travaux estimée à 1,8 M€

PLAN DE FINANCEMENT PROPOSÉ

Organismes financeurs	Objet du financement	Montant objet de l'opération (Phase 1)
Concession 100%	Travaux et Etudes Emprunt	1 800 000 € HT

↳ PLAN DE FINANCEMENT PREVU EN 2026 POUR LA DEMANDE D'EMPRUNT :

Coût Prévisionnel 1 800 000 € HT
Besoin de financement : 1 800 000 € HT

Soit la demande d'autorisation d'emprunter d'un total de : 1 800 000 € HT

I / Montant de l'emprunt à autoriser

1 800 000 € pour couvrir le besoin de financement de la phase 1

II / Caractéristiques de l'emprunt à contracter

Taux maximum : 4,20%
Durée : 20 ans
Modalités : Selon propositions de l'établissement de crédit
Simulation : (Cf annexe 1 : *Projet de tableau d'emprunt Jetée de la Citadelle*).
Annuités : Constantes

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

CONSIDÉRANT que le Quorum est atteint :

Quorum requis pour le vote : 9

Ont voté POUR : 10

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-17_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

À l'unanimité,

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.

Angèle BASTIANI, Gilles GIOVANNANGELI, Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.

Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Auguste GIOVANNI, Karina GOFFI, Olivier VALERY, Stefanu VENTURINI.

Le Bureau :

- **DONNE MANDAT** au 1^{er} Vice-Président pour solliciter la demande de prise en considération puis l'autorisation préalable et l'avis conforme de la Collectivité de Corse sur cette opération de réparation d'urgence de la jetée de la Citadelle, et enfin à la réaliser ;
- **APPROUVE** la demande d'autorisation d'emprunt et ensuite sa mobilisation pour un montant maximum de 1,8 M€ ;
- **DONNE MANDAT** au 1^{er} Vice-Président pour entreprendre les démarches nécessaires auprès de l'autorité de tutelle ;
- **DONNE MANDAT** au 1^{er} Vice-Président pour solliciter les avis favorables du Concédant sur le volume et la durée de l'emprunt ;
- **AUTORISE** le 1^{er} Vice-Président, après obtention des autorisations requises, à signer l'ensemble des actes nécessaires à la réalisation de l'opération et à la mobilisation de l'emprunt ;
- **DONNE MANDAT** au 1^{er} Vice-Président pour poursuivre les démarches de recherche de subventions d'investissements afin de consolider le plan de financement de l'opération et éventuellement réduire le montant de l'emprunt.

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de l'EPCI de Corse.

Bastia, le 27 juillet 2026

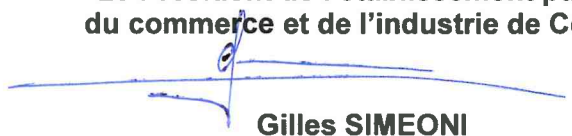
La Secrétaire,

Charlotte TERRIGHI



**Le Président de l'établissement public
du commerce et de l'industrie de Corse,**

Gilles SIMEONI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-17_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

ANNEXE 1 :

Extrait du Contrat de Concession - Articles relatifs aux investissements et travaux

CHAPITRE II – INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX.....	11
Article 10 : Instance de suivi	11
Article 11 : Maîtrise d’ouvrage des travaux	12
11.1 Maîtrise d’ouvrage du Concessionnaire	12
11.2 Maîtrise d’ouvrage de l’Autorité concédante	12
Article 12 : Plan stratégique.....	12
Article 13 : Plan d’investissement du Concessionnaire	13
13.1 Plan prévisionnel	13
13.2 Plan quinquennal glissant	13
13.3 Programme d’investissement annuel du Concessionnaire.....	14
13.4. Programmes conditionnels	14
13.5 Prescriptions particulières imposées par l’Autorité concédante	14
13.6 Comité technique.....	15
Article 14 : Réalisation des travaux.....	15
14.1 Dossier d’investissement, prise en considération et autorisation de réalisation	15
14.2 Exécution des travaux et récolement	15

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-17_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

ANNEXE 2 :

Extrait du Contrat de Concession – Article 13 intégrant l'opération du confortement de la jetée

Article 13 : Plan d'investissement du Concessionnaire

En conformité avec le plan de développement du port de commerce d'Ajaccio, et en fonction du programme prévisionnel d'investissement défini dans le plan stratégique, le Concessionnaire établit un plan d'investissement de l'ensemble des investissements de la concession dans les conditions prévues au présent article.

Il est joint en Annexe n°5 à la présente convention.

Le plan d'investissement se compose :

- d'un plan prévisionnel sur la durée de la concession,
- d'un plan quinquennal glissant,
- d'un programme d'investissement annuel.

Il peut comporter des programmes conditionnels.

13.1 Plan prévisionnel

Le plan prévisionnel établi par le Concessionnaire devra prévoir *a minima* les investissements suivants, ainsi que leur calendrier prévisionnel de réalisation :

- le confortement de la jetée ;
- la reconfiguration de la passerelle des Capucins ;
- le transfert du port et du terminal des cargos mixtes à Saint Joseph ;
- le transfert des trafics d'hydrocarbure ainsi que du dépotage du gaz, sur le site du Ricanto ;
- l'achèvement de l'aménagement de la gare maritime Cargos ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-17_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

ANNEXE 3 :

Annexe 5 du Contrat de Concession – Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-17_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

ANNEXE N°5

Plan d'investissement du Concessionnaire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-17_27-07-2026-DE

Concession du Port de Commerce d'Ajaccio 2014-2043

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

Page 100

Plan Pluriannuel d'Investissements - 1

Page 101



Annexe 5

Plan Pluriannuel d'Investissements - 2
Synthèse des Plans d'Investissements sur 5 ans

en K€ constant valeur 2013															
Opération	Montant opération en K€	Taux de subvention % y compris PEI	Subvention en K€ y compris PEI	Date de mise en service mm/aaaa	Type d'immo. (renouvelabl e/non renouvelable)	Immobilisati on amortissable (O/N)	Date de fin d'amortisse ment mm/aaaa	Mode d'amortisse ment	Durée d'amortisse ment en année	Montants investis en K€					
										2013	2014	2015	2016	2017	2018
Plan de développement du port de commerce d'Ajaccio	71 161														
Transfert du Port Fret à Saint-Joseph	52 630	32%	17 000		O			Linéaire	25	0	210	300	1 805	13 680	12 255
Transfert des trafics d'hydrocarbures et du dépotage de Gaz au Ricanto	16 856	47%	8 000		O			Linéaire	20	300	416	4 591	5 685	4 654	1 210
Achèvement et extension de la Gare Maritime Cargo	1 675				O			Linéaire	30	1 665	0	0	0	0	0
Programme de gros entretien et renouvellement	57 544														
Confortement de la jetée	13 030	0%	0		O			Linéaire	50	0	0	0	4 000	6 000	2 000
Extension de la jetée	21 280				O			Linéaire	50	100	150	0	0	0	200
Môle des Capucins	4 910				O			Linéaire	25	650	0	0	0	0	0
Plan incliné Capucins Nord	600				O			Linéaire	20	0	600	0	0	0	0
Réfection des sous-faces Môles Capucins / 3 Maries	2 400				O			Linéaire	25	600	600	600	600	0	0
Môle des 3 Marie	4 380				O			Linéaire	25	150	0	0	0	0	0
Pont Bascule St Joseph	75				O			Linéaire	10	0	0	0	0	0	0
Abri compagnies et/ou filtrage	293				O			Linéaire	10	25	188	0	10	0	0
Défenses	2 000				O			Linéaire	15	0	0	0	0	0	0
Décanteurs et réseaux d'assainissement	400				O			Linéaire	15	0	0	0	0	100	0
Investissements courants (inclus l'Investissement Divers...)	8 176				O			Linéaire	10	1 043	1 529	150	153	155	158
Programme de développement complémentaire à l'initiative du candidat	30 086														
Electrification postes à quai	3 200				O			Linéaire	15	0	0	0	0	0	800
Plateforme logistique multimodale et Réglementation Marpol	2 570				O			Linéaire	15	20	0	20	30	0	0
Rempiètement supplémentaire Quai l'Herminier	0				O			Linéaire	25	0	0	0	0	0	0
Requalifications Passerelle passagers croisiéristes mobile	3 000				O			Linéaire	20	70	0	0	0	0	100
Extension du Môle des Capucins	6 000				O			Linéaire	25	0	0	0	0	0	0
Rempiètement du talus entre les deux môles Capucins et 3 Marie	0				O			Linéaire	20	0	0	0	0	0	0
Terminal Maritime et Routier (TMR)	291				O			Linéaire	30	261	0	0	0	0	0
Nouvelle Gare routière	700				O			Linéaire	30	690	0	0	0	0	0
Extension du Poste du Margonajo	0				O			Linéaire	25	0	0	0	0	0	0
Passerelles d'accès aux Ducs d'Albe du Quai Marconajo	830				O			Linéaire	20	0	400	400	0	0	0
Stockage véhicules	3 150				O			Linéaire	20	0	0	0	0	0	0
Môle croisière	1 060				O			Linéaire	10	0	0	0	0	0	0
Passerelle piétons fixe	200				O			Linéaire	10	0	0	0	0	0	0
Terre-pleins portuaires : Véhicules Légers, Fret et Parkings	5 200				O			Linéaire	20	200	0	0	0	0	0
Quai de la CCI	480				O			Linéaire	10	0	480	0	0	0	0
Talus du Margonajo	250				O			Linéaire	10	0	50	0	0	0	0
Utilités : Réseaux d'Eclairages et Eau AEP/incendie - Electricité	3 155				O			Linéaire	15	110	165	550	75	0	880

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-17_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026



Annexe 5

Plan Pluriannuel d'Investissements - 3

Synthèse des Plans d'Investissements sur 1 an

en K€ constant valeur 2013

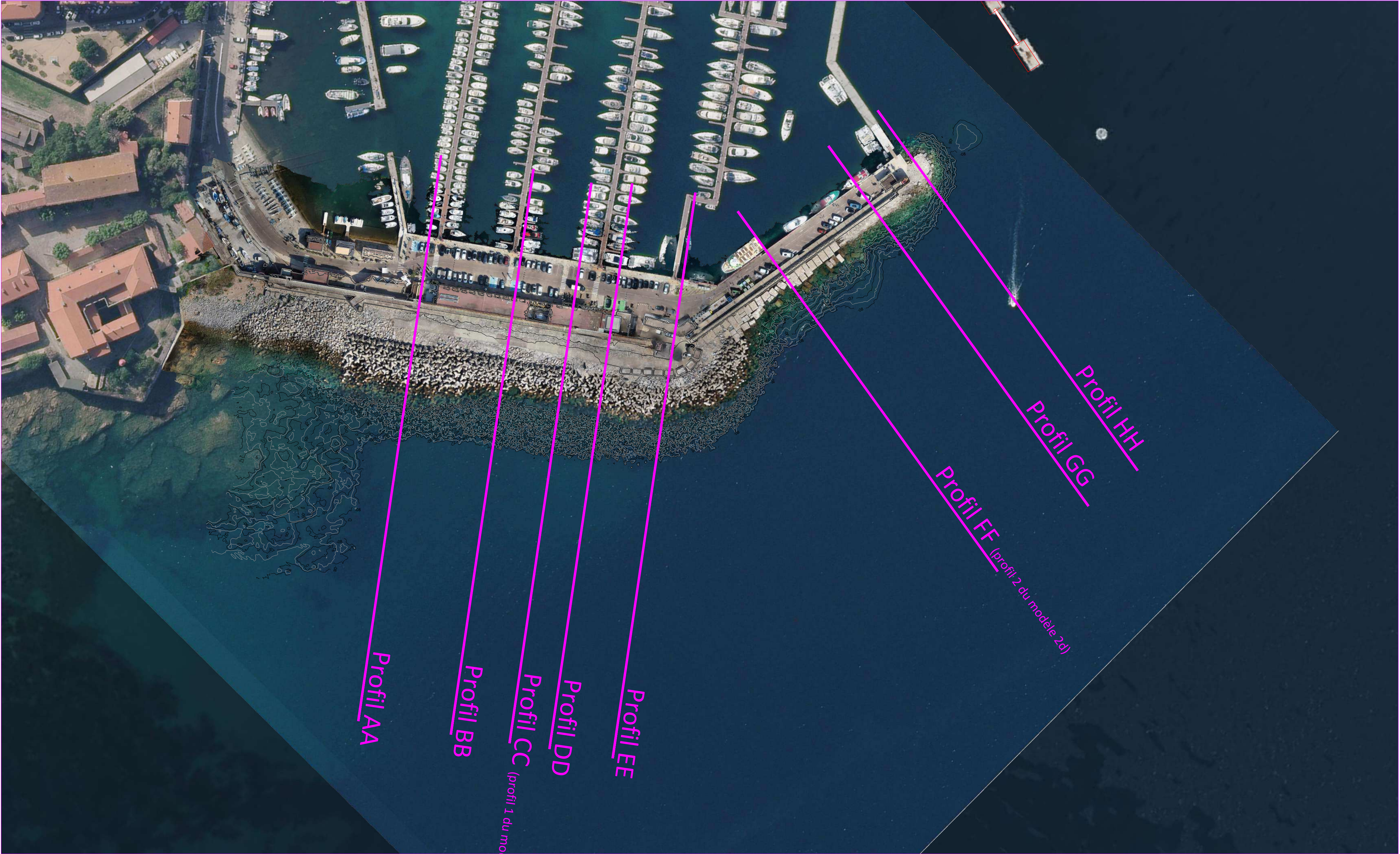
Opération	Montant opération en K€	Taux de subvention % y compris PEI	Subvention en K€ y compris PEI	Date de mise en service mm/aaaa	Type d'immo. (renouvelabl e/non renouvelable)	Immobilisati on amortissable (O/N)	Date de fin d'amortisse ment mm/aaaa	Mode d'amortisse ment	Durée d'amortisse ment en année	Montants investis en K€	
										2013	2014
Plan de développement du port de commerce d'Ajaccio	71 161										
Transfert du Port Fret à Saint-Joseph	52 630	32%	17 000			O		Linéaire	25	0	210
Transfert des trafics d'hydrocarbures et du dépotage de Gaz au Ricanto	16 856	47%	8 000			O		Linéaire	20	300	416
Achèvement et extension de la Gare Maritime Cargo	1 675					O		Linéaire	30	1 665	0
Programme de gros entretien et renouvellement	57 544										
Confortement de la jetée	13 030	0%	0			O		Linéaire	50	0	0
Extension de la jetée	21 280					O		Linéaire	50	100	150
Môle des Capucins	4 910					O		Linéaire	25	650	0
Plan incliné Capucins Nord	600					O		Linéaire	20	0	600
Réfection des sous-faces Môles Capucins / 3 Maries	2 400					O		Linéaire	25	600	600
Môle des 3 Marie	4 380					O		Linéaire	25	150	0
Pont Bascule St Joseph	75					O		Linéaire	10	0	0
Abri compagnies et/ou filtrage	293					O		Linéaire	10	25	188
Défenses	2 000					O		Linéaire	15	0	0
Décanteurs et réseaux d'assainissement	400					O		Linéaire	15	0	0
Investissements courants (inclus l'Investissement Divers...)	8 176					O		Linéaire	10	1 043	1 529
Programme de développement complémentaire à l'initiative du candidat	30 086										
Electrification postes à quai	3 200					O		Linéaire	15	0	0
Plateforme logistique multimodale et Réglementation Marpol	2 570					O		Linéaire	15	20	0
Rempiètement supplémentaire Quai l'Herminier	0					O		Linéaire	25	0	0
Requalifications Passerelle passagers croisiéristes mobile	3 000					O		Linéaire	20	70	0
Extension du Môle des Capucins	6 000					O		Linéaire	25	0	0
Rempiètement du talus entre les deux môles Capucins et 3 Marie	0					O		Linéaire	20	0	0
Terminal Maritime et Routier (TMR)	291					O		Linéaire	30	261	0
Nouvelle Gare routière	700					O		Linéaire	30	690	0
Extension du Poste du Margonajo	0					O		Linéaire	25	0	0
Passerelles d'accès aux Ducs d'Albe du Quai Marconajo	830					O		Linéaire	20	0	400
Stockage véhicules	3 150					O		Linéaire	20	0	0
Môle croisière	1 060					O		Linéaire	10	0	0
Passerelle piétons fixe	200					O		Linéaire	10	0	0
Terre-pleins portuaires : Véhicules Légers, Fret et Parkings	5 200					O		Linéaire	20	200	0
Quai de la CCI	480					O		Linéaire	10	0	480
Talus du Margonajo	250					O		Linéaire	10	0	50
Utilités : Réseaux d'Eclairages et Eau AEP/incendie - Electricité	3 155					O		Linéaire	15	110	165

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-17 27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026



Plan masse existant

Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse	Travaux d'urgence, de réparations, confortement et entretien de la jetée de la citadelle						Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur					SOFID GROUPE D'INGENIERIE
							02A-999021967-20260727-17_27-07-2026-DE					
	Accusé certifié exécutoire											
	Réception par le préfet : 28/07/2026											
	23AJA2	AVP	-	SOFID	PLAN	1	A	-	A	06/2024	FZ	
projet	phase	lot	contributeur	type de document	n°plan	indice	echelle	Indice	Date	Dessiné par	Vérifié par	Commentaires / Modifications